

Tableau 7
Nombre de personnes ayant un certificat pour le CIPH selon la durée et la limitation, 2023

Ce tableau présente le nombre de personnes qui ont un certificat de CIPH accepté selon la limitation et la durée réputée de leur admissibilité, définie comme étant une période indéterminée ou temporaire. Les personnes ayant un certificat pour le CIPH sur lequel figure plus d'une limitation sont comptées une fois pour chaque limitation, tandis que la colonne « Total des certificats uniques » présente le nombre total de personnes uniques admissibles pour la durée en question.

Limitation	Indéterminée	Durée réputée								Total
		Expiré en 2023	Expiré en 2024	Expiré en 2025	Expiré en 2026	Expiré en 2027	Expiré en 2028	Expiré après 2028		
Voir	51 020	110	160	120	100	100	120	150	51 870	
Marcher	511 440	12 910	20 180	18 340	18 190	18 870	22 720	12 280	634 930	
Parler	89 760	7 040	10 670	10 320	11 390	13 370	15 190	16 000	173 720	
Fonctions mentales	356 520	21 690	36 510	38 250	44 620	51 160	67 940	54 520	671 200	
Entendre	72 850	590	790	740	710	640	710	780	77 800	
Se nourrir	106 180	2 510	4 000	3 700	4 010	5 030	6 280	6 490	138 200	
S'habiller	224 510	5 580	8 720	8 250	8 630	10 090	12 000	10 280	288 050	
Évacuer	122 330	3 480	5 600	5 480	6 010	6 530	8 230	7 530	165 180	
Soins thérapeutiques essentiels	98 900	3 480	5 310	5 230	4 760	3 840	3 010	4 760	129 290	
Cumulatif	60 830	7 480	10 890	10 560	10 430	9 270	10 430	5 220	125 100	
Total des certificats uniques	1 050 850	49 150	77 120	76 330	81 340	86 020	107 310	77 640	1 605 760	

Remarques:

1. Tous les comptes sont arrondis au multiple de dix le plus proche. La somme des données peut ne pas correspondre au total en raison de l'arrondissement.
2. Les données datent du 22 novembre 2024 et peuvent faire l'objet de révisions.
3. Les comptes représentent les personnes ayant un certificat pour le CIPH accepté qui était en vigueur le 31 décembre 2023.
4. Les personnes ayant des limitations multiples liées à leur certificat seront comptées une fois pour chaque limitation, tandis que la colonne « Total des certificats uniques » présente un compte unique des personnes admissibles pour le CIPH pour la province ou le territoire en question. Par conséquent, cette colonne ne représente pas la somme des colonnes précédentes.